

Informations pratiques



Qu'est-ce que la certification PIX et comment y participer ?



Ce sont des **licences spéciales** permettant de **certifier le niveau d'un agent dans des compétences précises**. La certification PIX est un outil précieux qui évalue et valorise les compétences numériques. C'est une **attestation officielle** du niveau de compétences numériques.



Les avantages de la certification PIX pour les agents :

Accroissement de la confiance en soi : Valide les compétences de l'agent -> gagner en confiance en ses capacités numériques (capacité d'adaptation aux nouveaux outils futurs)

Valorisation des acquis : atout sur le CV et peut faciliter l'évolution professionnelle.



Pour être éligible :

- Posséder un compte PIX et **atteindre au moins le niveau 1 dans 5 compétences**.
- Cliquer sur l'onglet "certification" et vérifier si le profil est éligible à la certification après avoir accompli vos parcours. L'onglet "compétences" vous permettra de vérifier votre niveau dans chacune des 16 compétences.



N'hésitez pas contacter l'ambassadeur de votre service ou de contacter l'équipe projet PIX MTE pour toutes vos questions ou précisions. (projetpix.dnum@developpement-durable.gouv.fr).



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général
Direction du
numérique

Les licences certifiantes PIX n'attendent que vous !



Les étapes à suivre pour être certifié !

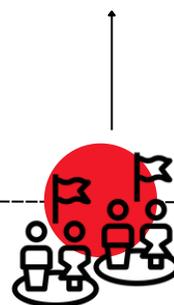
ÉTAPE 1

Création de votre compte PIX et atteignez le niveau 1 à au moins 5 compétences



ÉTAPE 3

Jour J ! 2 heures de certification PIX pour une trentaine de questions. La certification attribue un niveau pour chacune des compétences



ÉTAPE 2

Prenez contact avec votre ambassadeur, pour la demande de la licence certifiante et l'organisation de votre session



ÉTAPE 4

Partage de vos résultats sur votre profil PIX. Il n'y a jamais d'échec, la certification attribue un niveau.



Pour compléter vos révisions : N'hésitez pas à consulter votre profil PIX.

L'onglet "Compétences" vous aide à découvrir les compétences que vous avez développées et qui seront évaluées lors de l'examen, ce qui facilitera votre préparation.